

les agriculteurs et les conditionneurs ne commettent d'erreurs de calcul.

C'est la sécurité qui doit être la principale considération, et non pas la commodité. Certes, un étiquetage comportant des données numériques selon les deux systèmes serait plus commode.

M. Mazankowski: C'est donc cet étiquetage-là que nous devons adopter.

M. MacLellan: Non, car les utilisateurs pourraient se tromper, ce qui mettrait en péril la santé des producteurs et de tout notre secteur alimentaire.

Nous sommes aux prises en l'occurrence avec un problème de perspective. De quel point de vue devons-nous aborder cette question? Devons-nous décider en fonction de l'avenir, ou tout simplement adopter une attitude réactionnaire?

M. Mazankowski: Une attitude réaliste.

M. MacLellan: Une attitude réaliste, oui. Le député a fait allusion tantôt à Wayne Gretzky et formulé le vœu qu'à son exemple, il saurait lui-même marquer un but aujourd'hui. J'imagine que la Chambre conviendra avec moi qu'il a manqué son élan.

M. Mazankowski: C'est parce qu'il utilise un bâton impérial.

M. MacLellan: Nous ne devons pas perdre de vue que nous vivons dans un monde où le système métrique s'impose de plus en plus.

A l'heure actuelle, 90 p. 100 de la population du monde entier utilisent le système métrique, et avant que la présente décennie ne prenne fin, 90 p. 100 de la population du monde entier n'utiliseront que le système métrique.

M. Flis: Les conservateurs voudraient revenir au Moyen Âge.

M. MacLellan: En tant que pays commerçant, le Canada serait bien malvenu de méconnaître cette réalité. Déjà, à l'heure actuelle, nous exportons 85 p. 100 de nos denrées agricoles vers des pays qui ont adopté le système métrique. Par ailleurs, les États-Unis poursuivent leur campagne de métrisation; notre propre secteur agro-alimentaire a déjà achevé dans une proportion de 95 p. 100 sa conversion au système métrique.

C'est le quatrième printemps où nos agriculteurs vont acheter les produits chimiques agricoles dont ils ont besoin en se fiant à des étiquettes où figurent uniquement des données métriques. Il ne conviendrait pas de faire marche arrière en utilisant des étiquettes où figureraient des données établies selon les deux systèmes, incitant ainsi les agriculteurs à faire leurs calculs en utilisant le système impérial. Cela ne contribuerait qu'à faire durer la controverse et nous obligerait à lancer un jour ou l'autre une nouvelle campagne de métrisation.

En ce qui concerne la métrisation, le plus dur est fait. En réalité, nos agriculteurs ont adopté le système métrique, et ils le trouvent plus facile à comprendre et à utiliser. Je concède que la majorité des Canadiens ont grandi avec le système impérial. Néanmoins, cela ne doit pas nous empêcher de regarder vers l'avenir. Une nouvelle génération de Canadiens grandit avec le système métrique. Depuis une décennie, ils apprennent à l'école les subtilités du système métrique, et ils vont

bientôt commencer à exercer des professions, y compris celle d'agriculteur.

Toute mesure visant à remettre en circulation des étiquettes portant des données numériques établies selon les deux systèmes de mesure serait une erreur. Les agriculteurs ont accepté le système métrique. Nos jeunes agriculteurs ne connaissent que lui. Le seul parti sérieux que nous puissions adopter, en tant que gouvernement, c'est d'imposer l'utilisation exclusive du système métrique. Il y va de l'intérêt des agriculteurs et de tous les Canadiens.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, je comprends l'intention de la motion du député de Végréville (M. Mazankowski). Je suppose que pour lui et moi, et beaucoup d'autres de notre âge, il est un peu trop tard pour apprendre les subtilités du système métrique. Je constate que les élèves, les jeunes entrepreneurs et les jeunes agriculteurs qui ont bien appris le système métrique à l'école et au travail, peuvent s'en servir efficacement. Mais je voudrais vous rappeler, monsieur le Président, et rappeler aux autres députés que, de 1969 à 1974, j'ai été membre d'un comité avec une ancienne collègue de Vancouver-Kingsway, M^{me} MacInnis, qui étudiait des modifications à la loi des poids et mesures et d'autres mesures législatives. Nous avons entendu nombre de témoins. Ils étaient unanimes à préconiser l'adoption systématique et intelligente du système métrique sur une certaine période d'années. Au début, on a parlé de cinq ans, puis de dix ans et ensuite de 25 ans, mais on a fini par se mettre d'accord sur une période de 15 ans. C'est environ ce qu'il faudra pour tout mettre en place.

Je pense que le député de Végréville a raison lorsqu'il parle de l'étiquetage double pour les produits toxiques ou dangereux et que dans ces cas-là, il faut prendre des précautions supplémentaires pour que l'utilisateur du produit soit parfaitement conscient de la façon dont il l'utilise. Si cela exige une étiquette supplémentaire ou un dépliant de plus, que la personne soit un agriculteur ou quelqu'un d'autre, il est préférable de pêcher par excès de prudence. Dans ces circonstances, l'appartenance à l'industrie du conditionnement et de l'étiquetage et à l'industrie chimique de s'assurer que les renseignements supplémentaires sont à la disposition de tous les utilisateurs de produits dangereux ou toxiques.

● (1630)

Les questions soulevées à la Chambre par les députés sont parfois amusantes, telles celles du pompiste de Peterborough. Lorsque la loi sur le système métrique a été introduite, je me souviens que le député du Yukon (M. Nielsen) et le député de Burlington (M. Kempling) ont critiqué le gouvernement pour avoir mis autant de temps à la présenter. Je me rends bien compte que le changement de mesures crée un traumatisme intellectuel, et parfois physique, dans l'esprit des gens, mais il est impossible de revenir en arrière. Je pense à ce qu'il en coûterait aux agriculteurs et à leurs organismes si nous revenions au système impérial. Nous devons nous rappeler les millions de dollars que les compagnies d'éleveurs ont dépensé rien que pour remplacer leurs balances.

M. Mazankowski: Je ne dis pas cela.

M. Benjamin: Je sais, mais le député de Végréville a raison lorsqu'il parle de l'étiquetage double des mesures dans le cas des substances dangereuses ou des poisons.